



Protocole d'Incarville

CE N'EST PAS UNE OPTION !

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 16 Décembre 2025

FO Justice souhaite ici rappeler solennellement aux directeurs interrégionaux ainsi qu'aux DESP que le niveau d'escorte et la composition de celles-ci ne sauraient être interprétés, modifiés ou repensés.

Lorsqu'il n'est pas possible d'organiser une extraction judiciaire en raison d'un manque de moyens ou de personnel, l'impossibilité de faire est la règle, quand bien même cela entraînerait une libération !

C'est au magistrat qu'il incombe de prendre les mesures nécessaires pour éviter une telle situation, soit en sollicitant l'intervention des forces de sécurité intérieure afin qu'elles déploient les moyens nécessaires pour cette extraction, soit en organisant une visioconférence puisque près de 100% des établissements pénitentiaires en sont dotés, soit en se rendant directement à l'établissement.

Aujourd'hui, la situation est claire : afin d'éviter des **"impossibilités de faire"**, certains ne respectent pas le niveau ou la composition de l'escorte négociée et signée avec le ministre de la Justice, mettant ainsi délibérément en péril la sécurité de nos Collègues.

Pour FO Justice, cette pratique est totalement inacceptable !

► **FO Justice** s'engage fermement à dénoncer toute **mise en danger délibérée** résultant du non-respect d'un protocole négocié et signé par l'ensemble des Organisations syndicales représentatives, après les tragiques décès d'Arnaud et de Fabrice.

► **FO Justice** appelle également les Collègues à refuser toute mission ne respectant pas la composition de l'escorte et à nous saisir immédiatement.

► **FO Justice** tient également à rappeler aux directeurs interrégionaux que les ELSP opèrent sous l'autorité des chefs d'établissements, et non des DESP.

Il est par ailleurs inacceptable que certains établissements disposant d'ELSP continuent d'effectuer des extractions médicales avec des Surveillants non armés.

Si le risque zéro n'existe pas, si nos missions ont évolué, et qu'aujourd'hui nous faisons face à des individus prêts à tout, y compris à tuer, pour parvenir à leurs fins, nous savons malheureusement que **nous risquons d'être confrontés à d'autres drames et à l'éventuelle perte de Collègues dans l'exercice de leurs fonctions, si nous ne minimisons pas le risque en appliquant strictement le Protocole d'Incarville.**

Nous n'accepterons jamais et c'est avec force et détermination que **FO Justice** met en garde celles et ceux qui, pour ne pas déplaire, pour éviter une augmentation des impossibilités de faire, ou pour quelque autre raison que ce soit, font fi d'un protocole signé sur le sang versé de nos deux Collègues.

FO Justice le dit sans détour : nous ne nous contenterons pas de simples sanctions ou de limogeages !

Respecter le protocole d'accord d'Incarville, c'est respecter la mémoire d'Arnaud et de Fabrice !

